



D29_2022
COMMUNE DE MEGEVETTE
Conseil municipal du 13 octobre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 7 octobre 2022.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GAMBARINI Julien, LEJEUNE Magali, MICHELENA Yves, MOLLIAT Jean- Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS EXCUSES : GRANGER COESNON Aurélie

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FAVRE HUGUENOT Rachel

OBJET : CHANGEMENT DU COPIEUR MULTIFONCTIONS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le copieur multifonctions de la mairie a été acheté en octobre 2014.

Ce matériel devenu obsolète, et le contrat de maintenance de 5 ans étant arrivé à échéance, il fait part des deux propositions de RICOH France pour un engagement de 5 ans :

- D'un loyer mensuel pour location du matériel de 106.59 € HT,
D'un volume mensuel de copies : noires 3000 pages et copies couleurs 3000 pages
d'un tarif unitaire à la page noir & blanc de 0,0032 € HT, et prix à la page couleur de 0,032 € HT,
soit un budget mensuel calculé sans dépassement de 185.83 € HT soit 557.49 HT trimestriellement
ou

- Pour un engagement sur 5 ans :
D'un achat du matériel de 3 895.00 € HT,
D'un volume mensuel de copies : noires 3000 pages et copies couleurs 3000 pages
d'un tarif unitaire à la page noir & blanc de 0,0032 € HT, et prix à la page couleur de 0,032 € HT,
soit un budget mensuel calculé sans dépassement de 84.24 € soit 252.72 € HT trimestriellement

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

DECIDE de choisir l'engagement sur 5 ans, avec l'achat du matériel de 3 985.00 € HT ; d'un volume mensuel de copies : noires 3000 pages et copies couleurs 3000 pages ; d'un tarif unitaire à la page noir & blanc de 0,0032 € HT, et prix à la page couleur de 0,032 € HT, soit un budget mensuel calculé sans dépassement de 84.24 € soit 252.72 € HT trimestriellement

AUTORISE le Maire à signer ledit devis et le bon de commande ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier

Le Maire,
Max MEYNET-CORDONNIER

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.*

